

REGLEMENT DU 35ième EURO TOURNOI U13 (2020).

1. Le tournoi qualificatif aura lieu le Samedi 8 Août 2020.
2. Dans le tournoi qualificatif, il y a plusieurs poules de 4 ou 5 équipes.
Le gagnant de chaque poule se qualifie automatiquement pour l'Euro Tournoi pour Minimes décisif, qui aura lieu le Vendredi 14, le Samedi 15 et le Dimanche 16 Août 2020.
3. Les gagnants de chaque poule du tournoi qualificatif s'engagent, par le simple fait de participer au tournoi qualificatif, de participer à l'Euro Tournoi pour Minimes décisif. Une équipe qualifiée qui ne se présente pas au tournoi décisif devra payer une amende de 250 Euros.
Toutes les équipes qui n'ont pas gagné leur poule du tournoi qualificatif, seront éliminées et ne participeront pas à l'Euro Tournoi pour Minimes décisif.
4. 24 équipes participent au tournoi décisif, dans 4 poules de 6 équipes.
En plus des gagnants de chaque poule dans le tournoi qualificatif, il y aura encore quelques équipes renommées belges et 12 équipes internationales, invitées par l'organisation.
5. Les clauses administratives et techniques ci-dessous sont appliquées aussi dans le tournoi qualificatif du 8 Août que dans l'Euro Tournoi pour Minimes décisif du 14, 15 et 16 Août.

Articles administratifs.

6. Les deux tournois (qualificatif et décisif) sont réservés aux équipes de minimes (U13). Les joueurs doivent être nés entre le 01.01.2008 et le 31.12.2009. (Exceptions: voir articles 7 et 8.)
7. Certaines équipes belges peuvent aligner quelques joueurs plus âgés, nés entre le 01.01.2007 et le 31.12.2007, lors de toutes les rencontres du tournoi:
 - pour les équipes dont le team U13 (classé le plus haut) joue dans une division provinciale ou régionale, un nombre maximal de six (6) joueurs plus âgés peuvent figurer sur la feuille de match;
 - pour les équipes dont le team U13 (classé le plus haut) joue dans une division interprovinciale, un nombre maximal de trois (3) joueurs plus âgés peuvent figurer sur la feuille de match;
 - pour les équipes dont le team U13 (classé le plus haut) joue dans une division nationale (Elites ou Amateurs), AUCUN joueur plus âgé ne peut figurer sur la feuille de match.
8. Des attestations des fédérations nationales qui permettraient à certains joueurs plus âgés de jouer dans une catégorie plus jeune pour de raisons morphologiques, NE seront PAS acceptées. Aucune exception ne sera permis.
9. Chaque équipe peut inviter 1 joueur affilié à un autre club, à condition qu'elle est en possession d'une autorisation écrite du club cédant.
10. Chaque équipe doit être en possession des cartes d'identité avec une photo récente ou des cartes d'affiliation à la ligue de chaque joueur participant au tournoi. Un contrôle de ces pièces d'identité est possible avant chaque match, et/ou si une autre équipe aurait porté plainte.
11. Les compétitions se dérouleront sur les terrains de KHO Bierbeek (matricule KBVB 3889), Wijnenberg 1 (voyez aussi Speelpleinstraat), B-3360 Bierbeek (situés à côté du Centre Culturel 'De Borre' et le Hall des Sports). Attention: le terrain principal (le terrain au milieu) est un terrain synthétique, sur lequel les goujons métalliques ne sont pas autorisés.
12. Chaque équipe peut inscrire 16 joueurs, 1 entraîneur et 3 délégués. UNIQUEMENT ces personnes auront accès à la zone neutre des terrains de foot, et au restaurant pour prendre les repas.
Remarque: concernant ces nombres, une exception peut être faite pour des équipes venant d'un autre pays; dans ce cas, l'équipe en question doit faire une demande écrite au moins 1 mois avant

- le début du tournoi. Le logement et les repas des joueurs ou délégués supplémentaires seront néanmoins toujours mis en charge de l'équipe participante.
13. Pendant la durée du tournoi décisif, un repas (midi) sera offert à chaque équipe. Seulement les équipes qui passent la nuit auront droit également à un petit déjeuner et/ou un repas du soir. Chaque jour du tournoi, CHAQUE équipe devra confirmer sa présence pour le(s) repas du lendemain au secrétariat. Sans cette confirmation, l'équipe concernée peut être exclue pour le repas le lendemain!
 14. Une fiche d'équipe doit être présentée au secrétariat chaque jour avant le début du premier match. Les noms des joueurs et les couleurs officielles du club doivent y être indiqués. En plus, une feuille d'arbitrage sera rédigée avec les noms et les numéros des 16 joueurs pour chaque rencontre à jouer.
 15. Les maillots des joueurs doivent être numérotés. Pour chaque joueur, la même numérotation est maintenue pour toute la durée du tournoi. Ceci est important pour l'attribution des trophées (meilleur joueur, meilleur buteur, meilleur gardien, etc...).
 16. Chaque équipe participant au tournoi doit disposer de 2 jeux de maillots de couleur différente. Dans le cas où les 2 équipes se présenteraient sur le terrain avec les mêmes couleurs, l'équipe "visiteur" aura le privilège de jouer avec ses couleurs officielles et l'équipe qui joue "à domicile" devra changer de maillots. Important: chaque équipe doit indiquer les couleurs officielles du club sur la fiche d'équipe. En cas de discussion, seulement les couleurs indiquées sur cette fiche seront pris en compte.
 17. Chaque jour, toutes les équipes doivent être sur place au moins une heure avant le début de leur premier match. A ce sujet, consultez le schéma avec l'horaire des matches ou notre site internet (<http://eurobierbeek.org>).
 18. Au cours du tournoi décisif (14, 15 et 16 Août), toutes les équipes échangeront un fanion ou un souvenir avant le début de chaque rencontre.
 19. Une équipe inscrite au tournoi, qui ne se présente pas, devra payer une amende de 250 Euros.
 20. Les joueurs et délégués participants doivent être assurés auprès de leur fédération nationale du football. Ni le club KHO Bierbeek, ni le comité organisateur l'ASBL Euro – Bierbeek ne peuvent être tenus responsables d'éventuels accidents, ni de la perte ou du vol des objets sur et à proximité des terrains et des vestiaires.
 21. Chaque équipe qui participe au tournoi décisif (14, 15 et 16 Août) doit se présenter pour la remise des trophées le Dimanche 16 Août 2020. Le début de cette cérémonie est prévu entre 17.30 heures et 18.00 heures. A ce sujet, consultez le schéma avec l'horaire des matches ou notre site internet (<http://eurobierbeek.org>).
 22. Le club participant qui enfreint le règlement, devra payer une amende de 250 Euros.

Articles techniques.

23. Chaque équipe est priée d'apporter ses propres ballons pour l'échauffement. L'échauffement NE se fait PAS sur les terrains 1, 2 ou 3; ces terrains sont utilisés uniquement pour les matches à jouer. Pour leur échauffement, toutes les équipes sont priées d'utiliser un terrain séparé, qui se situe au côté gauche du terrain no. 3. Ce n'est que 5 minutes avant le début d'un match, que les deux adversaires puissent se présenter au terrain désigné.
24. En raison du caractère international de l'Euro Tournoi pour Minimes, tous les matches seront joués sur un terrain complet, avec deux équipes de 11 joueurs. Au maximum 5 remplaçants peuvent s'asseoir dans le dug-out. $11 + 5 =$ un total de 16 joueurs par équipe.
Les compétitions se dérouleront selon les règlements et règles de jeu de l'URBSFA pour les parties

- 11-contre-11 (sauf les exceptions mentionnées en bas), et seront dirigées par des arbitres et juges de ligne, affiliés à la URBSFA ou UEFA.
25. Dans tous les matches, le port de jambières est obligatoire.
 26. Les coups de coin sont tirés depuis le drapeau de corner.
 27. Le coup de pied de but est donné dès la ligne des 16 mètres du grand rectangle.
 28. Un joueur, pénalisé avec une carte jaune, peut continuer à jouer. Mais si ce joueur est pénalisé avec une 2^{ième} carte jaune dans la même partie, il doit immédiatement quitter le terrain et il ne peut non plus être remplacé par un de ses co-équipiers. En plus, il est automatiquement suspendu pour le match suivant de son équipe.
 29. Un joueur, pénalisé avec une carte rouge, doit immédiatement quitter le terrain et il ne peut non plus être remplacé par un de ses co-équipiers. En plus, il est automatiquement suspendu pour le match suivant de son équipe. Eventuellement, l'organisation peut encore prendre des mesures disciplinaires additionnelles.
 30. Substitutions: on peut changer en continu, mais les changements se font uniquement à un arrêt de jeu et/ou après l'accord de l'arbitre. Le nombre de changements est limité à deux joueurs par mi-temps par équipe. Entre les deux mi-temps on peut cependant changer de joueurs sans limite. Des joueurs qui ont déjà été remplacés au cours d'une partie, peuvent reprendre le jeu plus tard dans la même partie..
 31. Durée des matches: consultez le schéma avec l'horaire des matches ou notre site internet (<http://eurobierbeek.org>).
 32. Classement:
 - A. Le classement de chaque poule est établi suivant le nombre de points obtenu:
 - 3 points par match gagné,
 - 1 point par match nul,
 - 0 points par match perdu.
 - B. En cas d'égalité de points, les critères suivants seront d'application dans l'ordre suivant:
 - B1. le nombre des matches gagnés,
 - B2. la différence des buts,
 - B3. le nombre des buts marqués,
 - B4. le résultat du match entre eux (*).(*) Dans le cas où dans une poule plus que 2 équipes sont en égalité après l'application des critères A, B1, B2 et B3, un classement sera fait seulement entre eux, sur base des mêmes critères (A, B1, B2 et B3), mais en tenant compte uniquement des matches entre les équipes en égalité. Si nécessaire, cette procédure est appliquée récursivement jusqu'au moment où on peut faire un classement final pour tous les équipes de la poule, ou jusqu'au moment où il est clair que l'égalité ne peut pas être levée.
 - C. S'il restent dans le classement des équipes en égalité après l'application de A et B, on passe à une série de penalties, éventuellement prolongée jusqu'au moment où il y aura un gagnant.
 - D. En cas de force majeure, le comité organisateur se réserve à tout moment le droit de passer au tirage au sort (en jouant à pile ou face).

Articles générales.

33. Scouting : dans le cadre de la nouvelle législation sur la vie privée GDPR de l'UE, il nous est interdit de communiquer des données personnelles des joueurs à des tiers. Il ne faut donc pas s'adresser

au secrétariat administratif pour obtenir des listes de joueurs d'autres équipes : elles ne seront plus disponibles, sauf si toutes les personnes concernées donnent leur accord.

34. Le seul fait de participer au tournoi, fait preuve d'accord avec ce règlement. Chaque disposition non-prévue explicitement dans ce règlement sera réglée suivant les modalités de l'URBSFA. Le comité organisateur tranchera sur place. Chaque plainte doit être introduite au secrétariat au moyen des documents ad-hoc et au plus tard 15 minutes après la fin du match concerné. Les décisions du comité organisateur sont sans recours.